

	Priorité (mais pas exclusivité)	Travaux	Territoire	Montant subventionnable maximum	Demande de subvention maximum	Demande de subvention minimum	% maximum de la demande de subvention/ au montant subventionnable	Date limite de dépose des dossiers en DSDEN (ex DDCS)
Equipements structurants et accès libres – Crédits régionalisés 2,4 millions €								
Equipements de proximité en accès libre	Terrains de basket 3x3 Plateaux multisports Parcours de santé	Equipements neufs ou rénovation (<i>attention pas de travaux relevant de l'obligation du propriétaire</i>)	QPV ou proximité Contrat de ruralité Prouver la carence	200000 € HT	100000 €	10000 €	50 %	lundi 14 juin 2021
	Plateaux de fitness	-Equipements neufs ou rénovation (<i>attention pas de travaux relevant de l'obligation du propriétaire</i>). -Devront garantir la pratique féminine, par le type de modules et leur hauteur, l'éclairage, la sécurité...	Priorité aux territoires Terre de Jeux 2024 100 QPV prioritaires Commune avec une cité éducative					
Aménagements d'équipements sportifs scolaires	Etablissements labélisés « génération 2024 »	Doivent permettre l'utilisation des équipements scolaires par le milieu associatif en dehors des heures scolaires	QPV ou proximité Contrat de ruralité Prouver la carence Priorité aux 100 QPV prioritaires Commune avec une cité éducative			10000 €	20 %	lundi 14 juin 2021
Matériels lourds destinés à la pratique fédérale		A l'unité, le matériel fédéral doit couler au moins 500 € HT l'unité	QPV ou proximité Contrat de ruralité Prouver la carence Priorité aux 100 QPV prioritaires Commune avec une cité éducative			10000 €	20 %	lundi 14 juin 2021
Salles multisports Autres types équipements spécialisés tels que les terrains de grands jeux, DJO, SAE...(sauf piscine)	-Terrain grands jeux avec revêtement recyclables -Projets avec démarches écoresponsables -Prise en compte de la pratique féminine	-Equipements neufs ou rénovation incluant la mise en accessibilité -Projets au stade APD (<i>avant-projet détaillé sauf terrain de grands jeux</i>)	QPV ou proximité Contrat de ruralité Prouver la carence Priorité aux 100 QPV prioritaires			10000 €	20 %	lundi 14 juin 2021
Plan de relance énergétique – Crédits régionalisés 4 millions €								
Tous les types d'équipements	Les dossiers les plus matures	-Pratique encadrée par association sportive -Tendre vers 30% d'économie d'énergie -Dossier en phase APD	Tous les territoires Priorité QPV ou proximité et Contrat de ruralité		≤ 500 000€	100000 €	80 %	Mercredi 31 mars 2021
Equipements handi et mis en accessibilité – Crédits nationaux 2 millions €								
Tous les types d'équipements et matériel lourd spécifique	Mise en place d'une signalétique	-Dossier en phase APD -A l'unité, le matériel doit couler au moins 500 € HT	Tous les territoires			10000 €	80%	Vendredi 30 avril 2021
Equipements entrant dans une stratégie de développement sportif spécifique – Crédits nationaux 2 millions €								
Tous les types d'équipements et matériel lourd	QPV ou proximité Contrat de ruralité	-Equipements neufs ou rénovation incluant la mise en accessibilité -Dossier en phase APD -Travaux aménagements si grand événement international prévu	Tous les territoires			10000 €	50%	Vendredi 30 avril 2021
Plan aisance aquatique – Crédits nationaux 12 millions €								
Piscine	-Piscine avec bassin d'apprentissage -Démarche écoresponsable -projet porté par intercommunalité	-Equipements neufs ou rénovation incluant la mise en accessibilité -Dossier en phase APD -Bassin mobile ou modulaire -Bassin extérieur ouvert minimum 9 mois dans l'année	QPV ou proximité Contrat de ruralité Prouver la carence Priorité aux 100 QPV prioritaires Commune avec une cité éducative			10000 €	20%	Vendredi 30 avril 2021
Plan de relance énergétique – Crédits nationaux 25 millions €								
Tous les types d'équipements (Pas pour les associations)	Les dossiers les plus matures	-Pratique encadrée par association sportive -Tendre vers 30% d'économie d'énergie -Dossier en phase APD -Travaux notifiés aux entreprises avant fin 2021 -Travaux terminés fin 2022	Tous les territoires Priorité QPV ou proximité et Contrat de ruralité. Commune avec une cité éducative		≥ 500 000€	500 000€	80 %	Mercredi 31 mars 2021